

Cuba résiste à la loi Helms- Burton contre la révolution il y a 29 ans



La Havane, 12 mars (RHC) Le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodríguez, a rappelé aujourd'hui la signature par le gouvernement américain, il y a 29 ans, de la loi Helms-Burton, dont l'objectif déclaré était de renverser la Révolution.

Dans son profil sur le réseau social X, le ministre cubain des affaires étrangères a affirmé qu'il n'existait rien de semblable dans le monde et a décrit cette disposition comme une violation flagrante des règles régissant le commerce international et des droits les plus élémentaires des peuples.

La loi Helms-Burton, signée en 1996 par le président américain de l'époque, William Clinton, prévoit l'internationalisation du blocus, le refus de crédits et d'aides financières aux pays et organisations qui favorisent ou promeuvent la coopération avec Cuba, et l'entrave aux investissements étrangers dans l'île.

Son adoption a éliminé la possibilité unilatérale de lever le siège de l'île et a établi qu'il resterait en vigueur jusqu'à ce que ce que Washington appelle un gouvernement de transition certifié par la Maison Blanche soit en place à Cuba.

Les troisième et quatrième sections de la loi Helms-Burton sont restées inactives jusqu'en 2019, lorsque le président Donald Trump a autorisé sa mise en œuvre, dans le but de rendre impossible la normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis.

Selon les spécialistes, la loi Helms-Burton constitue, avec la loi Torricelli (signée en 1992), un énorme obstacle aux relations bilatérales et une violation des principes d'égalité souveraine et de non-intervention dans les affaires intérieures d'un État, tels qu'envisagés par le droit international. (Source : Prensa Latina)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/378602-cuba-resiste-a-la-loi-helms-burton-contre-la-revolution-il-y-a-29-ans>



Radio Habana Cuba